



72^e Fête du peuple jurassien – Delémont, 7 et 8 septembre 2019

Réception officielle à l'Hôtel de Ville – 7 septembre 2019

Discours de M. Laurent Coste, président du MAJ

Chers militants et amis,

C'est en tant que président du Mouvement autonomiste jurassien que j'ai le plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui.

Tout à l'heure, lors de l'assemblée des délégués, j'ai eu l'occasion d'évoquer l'organisation de notre mouvement et ses missions futures. Parmi celles-ci, une attention toute particulière devra être portée sur la défense du Jura Sud face à ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler le danger de l'aspirateur biennois et une germanisation rampante mais bien réelle. Les Jurassiens du Sud ont besoin de notre soutien et ils comptent sur nous.

J'ai aussi formulé le vœu que nous puissions rajeunir l'encadrement de notre mouvement. Donc s'il y a parmi vous des personnes qui souhaitent s'investir au sein du MAJ, qu'elles ne manquent pas de se faire connaître, aujourd'hui, demain ou un autre jour, la porte leur est grande ouverte.

Mais, bien entendu, le sujet qui est sur toutes les bouches aujourd'hui c'est l'actualité liée à la récente décision du tribunal administratif bernois et aux suites qui lui seront données. Parlons-en donc.

Quelques jours après le vote du 18 juin 2017, nous avons une séance du comité « Moutier ville jurassienne ». À cette occasion, j'avais prévu de proposer la dissolution de notre comité, puisque la mission pour laquelle il avait été constitué était accomplie, nous avons gagné !

Un des militants présents m'a fait remarquer qu'il était peut-être plus prudent de le mettre en sommeil plutôt que de le dissoudre. Il n'avait pas tort.

Voici donc deux ans et trois mois que ce comité continue de travailler. Nous en avons allégé la structure, mais nous sommes toujours actifs.

Alain Charpiloz écrivait dans un des derniers Jura Libre : « Avec Berne, si le pire est toujours probable, il n'est pas certain pour autant ». Cette fois encore, c'est la voie du « pire » que Berne a choisie. Alors qu'il avait la possibilité de régler la question de Moutier une fois pour toute, le tribunal administratif a décidé d'en remettre une couche. Nous l'avons déjà dit, ce jugement est politique. À sa lecture on se rend compte qu'à aucun moment le tribunal n'a tenu compte du contexte de la campagne. Pire encore, il a fait preuve d'une large mansuétude envers les recourants initiaux, et d'une grande sévérité à l'égard de la Commune. Le tribunal aurait pu, et aurait dû, rendre justice aux 2067 citoyens qui avaient glissé un oui dans l'urne. L'incertitude va donc continuer de régner sur le sort de Moutier.

Il y a maintenant deux possibilités. Recourir au tribunal fédéral ou y renoncer afin de favoriser la mise sur pied la plus rapide possible d'un nouveau vote.

Vous l'avez certainement lu, les Prévôtois autonomistes sont appelés à se réunir jeudi prochain pour émettre une recommandation face à ce dilemme cornélien : quelles chances réelles au Tribunal fédéral ? Quand revoter pour gagner plus nettement encore ?

Certains se sont étonnés que nous décidions de consulter notre base. Il est vrai que nous avons dû enterrer la démocratie suisse, mais pour autant la question est si importante qu'elle ne saurait être tranchée sans une large participation de ceux qui ont été à l'origine du succès du 18 juin 2017.

Berne a décidé de jouer la montre, et table sur un nouveau vote qu'il aura soin de repousser aussi loin que possible. Il compte utiliser pour cela les moyens à sa disposition.

Dans l'intervalle, il va continuer de mettre les bâtons dans les roues d'une solution pérenne pour l'hôpital de Moutier, afin de pouvoir le jour venu se targuer d'être la seule issue possible pour sauver cet hôpital. En effet, s'il advenait que la question de l'hôpital ne soit plus sur la table, Berne perdrait le dernier argument qui pourrait inciter certains Prévôtois à ne pas choisir un futur jurassien.

Mercredi dernier, lors de la séance du Parlement jurassien, nous avons pu entendre des paroles fortes. Elles ont mis un peu de baume sur les plaies des Prévôtois. Nous avons besoin du soutien des autorités jurassiennes. Ceci peut se faire à travers l'action du gouvernement au sein de la conférence tripartite, mais aussi en rappelant tous les engagements qui ont été pris par le canton pour faire de Moutier une ville jurassienne qui occupe une place de choix aux côtés des autres communes jurassiennes.

Il faut aujourd'hui que la Confédération s'implique bien plus qu'elle ne l'a fait en envoyant ses observateurs-amateurs à Moutier.

On attend de la conseillère fédérale, Madame Keller-Sutter, qu'elle fasse avancer ce dossier rapidement et qu'elle ne permette pas au Conseil exécutif bernois de laisser pourrir la situation.

Nous n'avons pas d'a priori négatif vis-à-vis de Madame Keller-Sutter qui vient de reprendre le dossier. Elle n'en était pas responsable jusqu'ici et nous n'avons pas lui faire grief de la gestion calamiteuse de celui-ci. Au demeurant, nous sommes à sa disposition pour tout entretien relatif à une évolution positive du processus en cours.

Monsieur le président du gouvernement vous avez, avec vos collègues de la délégation aux affaires jurassiennes, la possibilité de contribuer largement à ce qu'une issue rapide soit trouvée à ce conflit. Nous comptons sur vous.

Mesdames et Messieurs, tous ici nous sommes convaincus que Moutier sera un jour une ville jurassienne. Mais nous ne sommes pas prêts à attendre le XXI^e siècle pour que cela se produise. Le gouvernement bernois doit savoir que les Jurassiens n'abandonneront jamais et que la seule façon pour lui de retrouver un sommeil paisible est de respecter la volonté populaire exprimée à Moutier le 18 juin 2017 en acceptant le départ de la ville.

Je vous souhaite une belle fête du peuple 2019, fraternelle et conviviale.
Vive le Jura et les Jurassiens qui seront réunis un jour !

Laurent Coste
Président du MAJ